






Le partenaire des
Professions Libérales

Votre catalogue de formations 2024

-  *Formateurs reconnus et passionnés*
-  *Méthodes pédagogiques certifiées*
-  *Contenus interactifs à suivre à votre rythme*

04 91 55 63 54 - apipc.com



En partenariat avec

ERON
SANTÉ

Organisme DPC N°8113



> Nos certifications



La certification **Qualiopi** reconnaît les organismes de formation dont les pratiques sont avancées et éprouvées dans leur conception, leur animation et le pilotage du dispositif de formation. Cette certification permettra aux clients qui le souhaitent d'assurer le financement de leurs programmes de développement de compétences par les OPCO.



Datadock

ERON santé est également validé au **Datadock** et conforme aux critères qualité des OPCA.

Certifié AFAQ et ISO 9001, Eron Santé s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration qualité continue. Du côté de nos apprenants, cette démarche qualité assure : un dialogue entre pairs et un partage d'expérience, une pédagogie, une animation et des supports de formation adaptés et innovants, enfin une satisfaction optimale.



***“Conférenciers de haut niveau.
Explications claires, bonne vision
prospective des découvertes et
acquis récents.”***

– René - Médecin généraliste



> Financer ma formation



Le partenaire des
Professions Libérales



Dans le cadre de votre obligation triennale de DPC 2023-2025, vous avez le droit à **14h de formation prises en charge et rémunérées**. Réservé aux infirmiers exerçant au moins 50% de leur activité en libéral ou en centre de santé conventionné.



Comment m'inscrire ?








- > [Sélectionnez les formations qui vous intéressent ici](#)
- > Notre conseiller vous guide ensuite pour valider votre inscription auprès de l'ANDPC

> Sommaire de vos formations 2024









Chaque formation a été conçue selon des critères définis par arrêté ministériel. À l'issue de votre formation, vous recevrez une **attestation de participation** vous permettant de justifier le respect de votre obligation de formation.

Nos formations DPC sont prises en charge et rémunérées par l'ANDPC, **vous n'avez rien à déboursier**.



-  Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)
-  Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)
-  Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)
-  Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques
-  Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers
-  Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques
-  Diagnostic et prise en charge de l'endométriose



-  **Bon usage des antibiotiques**
-  **Bon usage des médicaments**
-  **Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer**
-  **Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses**
-  **Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques**
-  **Amélioration du parcours de soins des patients adultes souffrant de douleurs chroniques**
-  **Cancers de l'enfant : points d'appel en cabinet de ville, accompagnement du parcours ambulatoire et suivi à long terme**
-  **Promotion de la vaccination en médecine générale et amélioration de la couverture vaccinale en France.**

> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

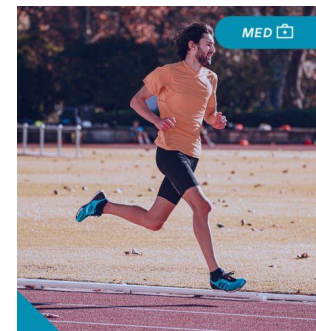
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, diabète de type 2, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives, troubles psychiques, fibromyalgie, arthrose ou lombalgie chronique, rhumatismes inflammatoires, asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, maladies cancéreuses, femmes enceintes et post-partum, enfants et adolescents, personnes avancées dans l'âge.



Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNO SF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et diabète de type 2
- > Module 7 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 8 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 9 : APS et accident vasculaire cérébral avec séquelles
- > Module 10 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 11 : APS et troubles psychiques

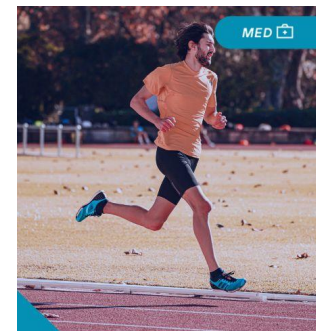
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Suite du programme :

- > Module 12 : APS et fibromyalgie
- > Module 13 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 14 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 15 : APS et asthme sévère
- > Module 16 : APS et insuffisance respiratoire chronique, dont la broncho pneumopathie chronique obstructive
- > Module 17 : APS et cancer
- > Module 18 : APS et grossesse et post- partum
- > Module 19 : APS et enfants/adolescents
- > Module 20 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 21 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

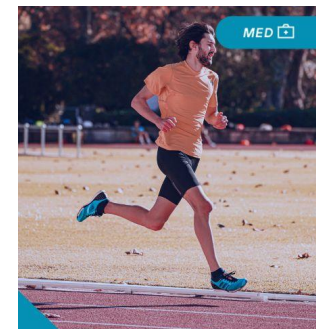
[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

 Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSF

 Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

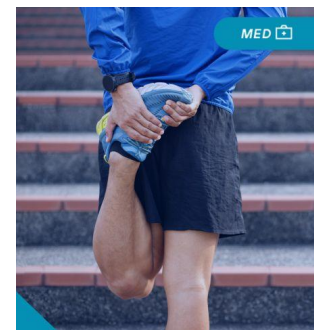
[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :
81132325043

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, arthrose ou lombalgie chronique, asthme sévère, femmes enceintes et post-partum

Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSEF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 7 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 8 : APS et asthme sévère
- > Module 9 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 10 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 11 : APS et grossesse et post-partum
- > Module 12 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

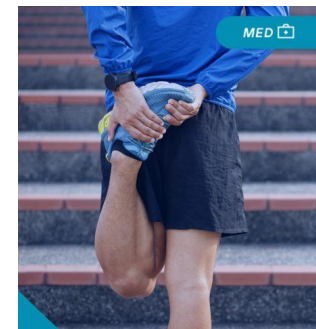
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325043

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

 **Vos formateurs :**

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF

 **Les objectifs :**

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

M'inscrire

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325044

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

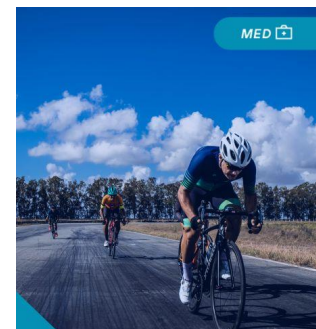
81132325066

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

M'inscrire

Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Diabète de type 2, insuffisance respiratoire chronique (dont la BPCO), maladies cancéreuses, rhumatismes inflammatoires, fibromyalgie, troubles psychiques, maladies neurodégénératives, personnes avancées en âge, enfants et adolescents

Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : APS et Diabète de type 2
- > Module 3 : APS et insuffisance respiratoire chronique (dont la BPCO)
- > Module 4 : APS et cancer
- > Module 5 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 6 : APS et fibromyalgie
- > Module 7 : APS et troubles psychiques
- > Module 8 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson...)
- > Module 9 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 10 : APS et enfants/adolescents
- > Module 11 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325044

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

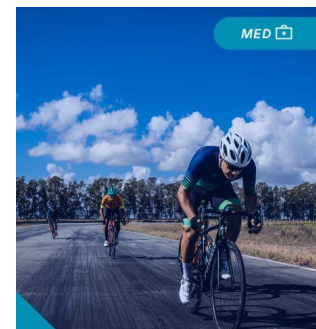
81132325066

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

450€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF

Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, obésité et surpoids, diabète de type 2



M'inscrire

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325019

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

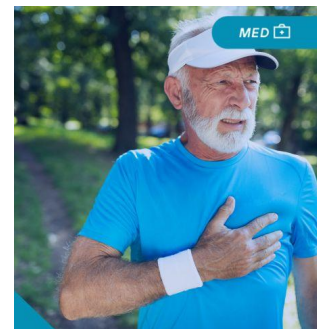
81132325036

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 332,5€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

157,5€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

M'inscrire

Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 6 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 7 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 8 : APS et diabète de type 2
- > Module 9 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325019

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

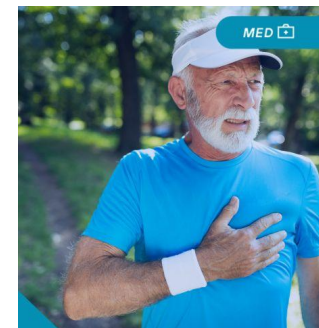
81132325036

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 332,5€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

157,5€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF

Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, de BPCO, de cancers



M'inscrire

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325020

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

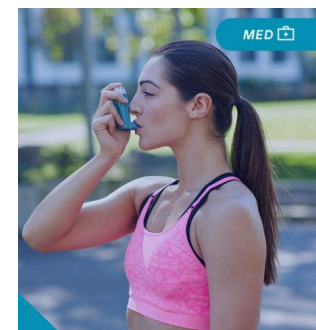
81132325033

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

[M'inscrire](#)

Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et asthme sévère
- > Module 6 : APS et insuffisance respiratoire chronique dont la BPCO
- > Module 7 : APS et cancers
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325020

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

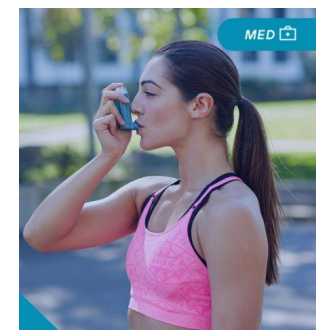
81132325033

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOF

Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients souffrant de : AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson), troubles psychiques

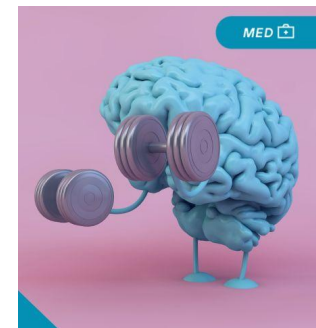
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325008

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

M'inscrire



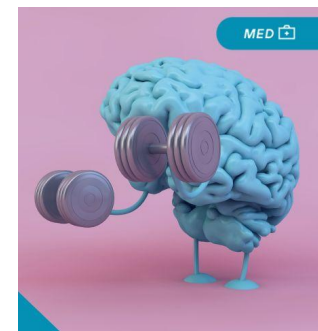
N° ACTION DPC :
81132325008

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
135€

Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 6 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 7 : APS et troubles psychiques
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



> Diagnostic et prise en charge de l'endométriose

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Pr. Thierry Michy, Chirurgien gynécologique et professeur associé.



Les objectifs :

- > Généralités : définition, facteurs de risques
- > Diagnostic et évaluation clinique. Une situation particulière : l'adolescente
- > Examens de première intention : examen clinique et échographie pelvienne
- > Examen de deuxième intention : examen clinique spécialisé et IRM pelvienne
- > Examens spécifiques pour les localisations plus rares
- > Prise en charge médicale spécifique de première et deuxième intention
- > Prise en charge de la douleur
- > Prise en charge chirurgicale
- > Prise en charge de l'infertilité
- > Organisation du réseau de soin des patientes

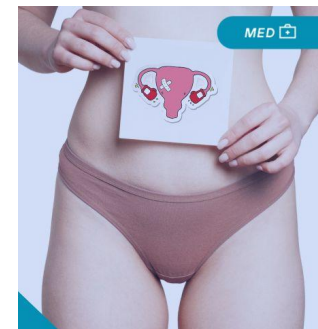
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325063

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Diagnostic et prise en charge de l'endométriose

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas

Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : Évaluation des pratiques professionnelles - Restitution vignette clinique
- > Module 3 : Épidémiologie et facteurs de risque
- > Module 4 : Diagnostic et évaluation clinique
- > Module 5 : Examen de première et de deuxième intention
- > Module 6 : Prise en charge de la douleur
- > Module 7 : Prise en charge médicale de l'endométriose
- > Module 8 : Prise en charge chirurgicale
- > Module 9 : Prise en charge de l'infertilité
- > Module 10 : Endométriose et actualités
- > Module 11 : Organisation du réseau de soins
- > Module 12 : Cas cliniques
- > Module 13 : Évaluation des pratiques professionnelles - Audit clinique

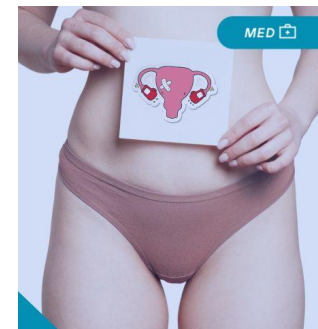
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325063

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Bon usage des antibiotiques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas

 *Votre formateur :*

Dr EL AOUANI, médecin généraliste

 *Les objectifs :*

- > Comprendre l'épidémiologie de la résistance et les tendances évolutives
- > Prendre en compte l'importance et les mécanismes associés à l'émergence (sélection), la diffusion (transmission), à la résistance aux antibactériens
- > Prendre en compte le risque lié à l'exposition aux antibiotiques et son impact en santé publique, les moyens de prévention (hygiène, vaccination) et les relations entre résistance et infections associées aux soins
- > Connaître les recommandations pour la prise en charge des infections en privilégiant une démarche diagnostique optimale et le bon usage des antibiotiques (pertinence des prescriptions, choix de la molécule, durée de traitement, etc).
- > Comprendre la place des TROD dans la prise en charge des infections
- > Connaître les outils d'aide à la prescription et à la décision en antibiothérapie
- > Prendre en compte l'éducation thérapeutique destinée au patient en antibiothérapie

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325070

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Bon usage des antibiotiques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : Les mécanismes des résistances bactériennes
- > Module 3 : Résistance aux antibiotiques
- > Module 4 : Les antibiotiques
- > Module 5 : Règles pratiques de prescription des antibiotiques
- > Module 6 : Recommandations de prise en charge des infections les plus courantes
- > Module 7 : Recommandations de bon usage des antibiotiques
- > Module 8 : L'antibiorésistance, pourquoi est-ce si grave ?
- > Module 9 : Politiques publiques et préservation de l'efficacité des antibiotiques
- > Module 10 : Eviter une prescription inutile d'antibiotiques et préserver l'efficacité de certains antibiotiques
- > Module 11 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325070

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Bon usage des médicaments

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

 *Votre formateur :*

Dr EL AOUANI, médecin généraliste

 *Les objectifs :*

- > Permettre aux professionnels de santé d'appréhender l'impact médical et économique du mauvais usage du médicament
- > Faciliter, pour chaque profession, l'appropriation des outils existants qui permettent un bon usage du médicament, le repérage des situations à risque, l'alerte et la révision des pratiques
- > Développer les prises en charge interdisciplinaires et interprofessionnelles, en particulier dans le lien hôpital-ville et le lien entre les professionnels de 1er recours
- > Apporter une réflexion en termes de transformations des pratiques liées à l'usage du médicament

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325002

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Bon usage des médicaments

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Le bon usage des médicaments, un enjeu de santé publique majeur
- > Module 2 : Principes du bon usage des médicaments
- > Module 3 : Causes et contextes des accidents d'origine médicamenteuse
- > Module 4 : Les risques liés aux médicaments, iatrogénie et interactions médicamenteuses
- > Module 5 : Cas cliniques et situations fréquentes associées aux risques liés aux médicaments
- > Module 6 : Classes médicamenteuses à risque et décision thérapeutique personnalisée
- > Module 7 : Situations physiologiques particulières et principes d'adaptations posologiques nécessaires
- > Module 8 : Risques médicamenteux particuliers
- > Module 9 : Dialogue de confiance entre le patient et les professionnels de santé
- > Module 10 : Transformation des pratiques, des processus ou des résultats de soins
- > Module 11 : Problématique de l'automédication
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325002

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique

Votre formateur :

Dr Pierre SIMON, ancien président-fondateur de la Société Française de Télémédecine

Les objectifs :

- > Définir les rôles et les responsabilités (déontologiques, éthiques, juridiques) et l'organisation de la prise en charge dans le cadre des parcours de santé : protocoles, coopérations interprofessionnelles
- > Permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouvelles formes de relation avec le patient par téléconsultation, par télésoin, avec les autres professionnels de santé par téléexpertise, et avec les différents outils numériques proposés pour la télésurveillance médicale au domicile des patients atteints de maladies chroniques
- > Préciser l'environnement, les dispositifs et prérequis techniques
- > Mettre en œuvre des actes de télémédecine et de télésoin pertinents afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins : savoir reconnaître les bons cas d'usage de la télésanté, évaluer l'éligibilité du patient à ces cas d'usage, préciser les spécificités de l'information à donner préalablement au recueil du consentement du patient, savoir recueillir et protéger les données de santé, savoir organiser l'examen d'un patient à distance et montrer l'importance des indicateurs verbaux et non verbaux, reconnaître les limites du diagnostic par télémédecine, assurer la traçabilité des actes de télémédecine et de télésoin
- > Rappeler les enjeux de qualité et de sécurité des soins spécifiques à la télémédecine et au télésoin

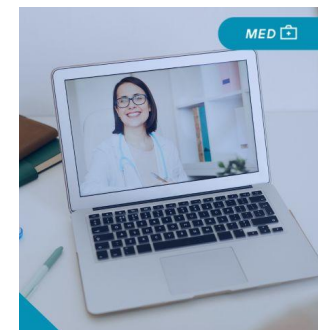
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325011

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique

 **Votre formateur :**

Dr Pierre SIMON, ancien président-fondateur de la Société Française de Télémédecine

 **Les objectifs :**

- > Définir les rôles et les responsabilités (déontologiques, éthiques, juridiques) et l'organisation de la prise en charge dans le cadre des parcours de santé : protocoles, coopérations interprofessionnelles
- > Permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouvelles formes de relation avec le patient par téléconsultation, par télésoin, avec les autres professionnels de santé par téléexpertise, et avec les différents outils numériques proposés pour la télésurveillance médicale au domicile des patients atteints de maladies chroniques
- > Préciser l'environnement, les dispositifs et prérequis techniques
- > Mettre en œuvre des actes de télémédecine et de télésoin pertinents afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins : savoir reconnaître les bons cas d'usage de la télésanté, évaluer l'éligibilité du patient à ces cas d'usage, préciser les spécificités de l'information à donner préalablement au recueil du consentement du patient, savoir recueillir et protéger les données de santé, savoir organiser l'examen d'un patient à distance et montrer l'importance des indicateurs verbaux et non verbaux, reconnaître les limites du diagnostic par télémédecine, assurer la traçabilité des actes de télémédecine et de télésoin
- > Rappeler les enjeux de qualité et de sécurité des soins spécifiques à la télémédecine et au télésoin

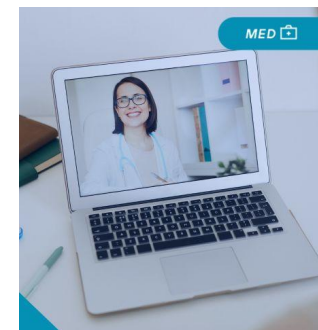
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325011

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique

Programme :

- > Module 1 : La téléconsultation
- > Module 2 : La téléexpertise entre les professionnels médicaux
- > Module 3 : La télésurveillance médicale
- > Module 4 : Le télésoin et la téléexpertise pour les pharmaciens et les 17 professions paramédicales inscrites au code de la santé publique
- > Module 5 : L'usage de la plateforme d'Etat Mon Espace Santé en télésanté
- > Module 6 : Choisir les outils de télésanté adaptés à sa pratique et selon les préférences des patients et des usagers
- > Test de connaissance et questionnaire de satisfaction

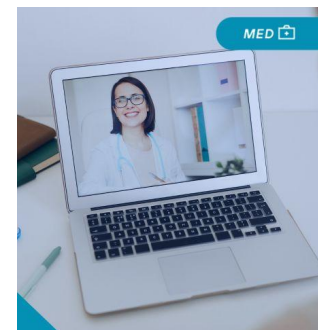
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325011

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Votre formateur :

Didier LE MABIC, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute

Les objectifs :

- > Repérer et de traiter les épisodes dépressifs, les troubles anxieux et les troubles bipolaires
- > Identifier un burn-out, prévenir son aggravation en dépression majeure
- > Appliquer et développer des thérapeutiques non médicamenteuses validées
- > La mise en place de procédures et d'outils spécifiques à la santé mentale
- > Élaborer un projet de soins/santé personnalisé adapté au patient
- > Mettre en place les mesures médico-sociales et sociales souvent nécessaires, en s'appuyant sur les ressources et structures du territoire

Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Clinique de la dépression
- > Module 2 : Clinique du trouble bipolaire
- > Module 3 : Clinique du trouble anxieux

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325028

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Suite du programme :

- > Module 4 : Description du Syndrome d'épuisement professionnel ou Burn-out
- > Module 5 : Enjeux de la psychothérapie
- > Module 6 : Les thérapies cognitives et comportementales
- > Module 7 : Les thérapies de la troisième voie et la pleine conscience ou mindfulness
- > Module 8 : Le projet de soin individuel et la collaboration locale
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325028

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

 **Votre formateur :**

Dr Jean-Luc HAZIZA, Dermatologue

 **Les objectifs :**

Acquérir une compétence de démarche diagnostique pour les principales éruptions dermatologiques présentées chez un médecin généraliste : acné, eczéma, urticaire, psoriasis, infections cutanées, les tumeurs bénignes et malignes. À la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- > D'élaborer un arbre décisionnel en vue d'une confirmation diagnostique
- > De prescrire des examens complémentaires adaptés (examens de laboratoire, biopsie ou une chirurgie d'exérèse ...)
- > D'orienter les patients vers des praticiens spécialisés

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325004

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : La démarche diagnostique en dermatologie reposant sur l'examen clinique
- > Module 3 : Manifestations psycho-cutanées : les prurits
- > Module 4 : Eczéma et dermites
- > Module 5 : Urticaire et érythèmes annulaires
- > Module 6 : Le Psoriasis
- > Module 7 : Les dermatoses bactériennes
- > Module 8 : Les dermatoses virales
- > Module 9 : Les mycoses
- > Module 10 : Les réactions cutanées médicamenteuses
- > Module 11 : L'acné
- > Module 12 : Pathologies buccales
- > Module 13 : Signes cutanés COVID 19
- > Module 14 : Tumeurs cutanées
- > Module 15 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325004

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Amélioration du parcours de soins des patients adultes souffrant de douleurs chroniques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Dr BAILLY Florian, Rhumatologue



Les objectifs :

- > Identifier et prendre en charge les patients adultes présentant des douleurs chroniques.
Identifier les patients à risque de chronicisation
- > Connaître les mécanismes et les principales étiologies favorisant les douleurs chroniques chez l'adulte
- > Connaître les outils d'évaluation des douleurs et mettre en place des objectifs partagés
- > Connaître l'information et l'éducation à apporter aux patients adultes ayant des douleurs chroniques
- > Connaître les principaux diagnostics différentiels à évoquer devant des douleurs diffuses ou musulo-squelettiques chroniques
- > Prescrire et conseiller les traitements non médicamenteux dans la prise en charge des douleurs chroniques
- > Prescrire et conseiller les traitements médicamenteux opioïdes et des douleurs neuropathiques pour la prise en charge des douleurs chroniques

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325081

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Amélioration du parcours de soins des patients adultes souffrant de douleurs chroniques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Dr BAILLY Florian, Rhumatologue



Programme :

- > Module 1 : EPP Vignettes cliniques
- > Module 2 : Vignettes cliniques / restitution
- > Module 3 : Epidémiologie
- > Module 4 : Physiopathologie du passage à la chronicité
- > Module 5 : Prise en charge des douleurs musculo-squelettiques chroniques
- > Module 6 : Prise en charge des douleurs neuropathiques
- > Module 7 : Prise en charge des situations à risque
- > Module 8 : Prévention de la récurrence
- > Module 9 : Prévention des douleurs post opératoires
- > Module 10 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325081

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Cancers de l'enfant : points d'appel en cabinet de ville, accompagnement du parcours ambulatoire et suivi à long terme

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas

 **Votre formateur :**

Dr Audrey PETIT, Pédiatre

 **Les objectifs :**

- > Renforcer les connaissances sur les points d'appel des cancers pédiatriques nécessitant une prise en charge rapide et un aiguillage vers un centre spécialisé.
- > Renforcer l'accompagnement global au-delà des soins liés aux cancers et la continuité de vie pour le patient et ses proches.
- > Garantir l'accompagnement des aidants sur le plan médical, social et psychologique du diagnostic jusqu'à l'après cancer.
- > Promouvoir les soins de support dans le cadre de l'organisation du parcours ambulatoire.
- > Garantir le suivi et l'accompagnement des personnes guéries d'un cancer survenu dans l'enfance ou la période adolescent ainsi que leur famille dans l'après-cancer.

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425095

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 779€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Cancers de l'enfant : points d'appel en cabinet de ville, accompagnement du parcours ambulatoire et suivi à long terme

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Dr Audrey PETIT, Pédiatre



Programme :

- > EPP 1 : Audit clinique
- > Module 1 : Généralités sur les cancers pédiatriques, leur traitement et leur pronostic
- > Module 2 : Points d'appels diagnostic des hémopathies et cancers solides en médecine de ville
- > Module 3 : Cas cliniques
- > Module 4 : Comment évoquer une suspicion de cancer à des parents
- > Module 5 : Accompagnement dans le parcours ambulatoire du patient et des aidants
- > Module 6 : Cas clinique
- > Module 7 : Accompagnement à domicile dans le cadre de soins palliatifs et de fin de vie
- > Module 8 : Cas cliniques
- > Module 9 : Suivi à long terme des patients dans l'après cancer
- > Module 10 : Cas cliniques
- > EPP 2 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425095

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 779€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Promotion de la vaccination en médecine générale et amélioration de la couverture vaccinale en France.

Durée : 15 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**

 **Votre formateur :**

Dr Charlotte BAILLY, Pédiatre

 **Les objectifs :**

- > Améliorer la couverture vaccinale de la population française et des professionnels de santé.
- > Renforcer le rôle du médecin dans la promotion de la vaccination auprès de ses patients.
- > Rappeler les grands principes de la vaccination, les différents types de vaccins, et les principales maladies évitables par la vaccination.
- > Maîtriser les recommandations et calendrier vaccinal en population générale et chez les professionnels de santé.
- > Mise à jour sur les dernières actualités vaccinales.
- > Comprendre et gérer les obstacles à la vaccination en consultation.
- > Savoir informer, rassurer, et communiquer avec les patients.
- > Savoir mettre en place un entretien motivationnel face à l'hésitation vaccinale.
- > Améliorer les pratiques en matière de rattrapage vaccinal.

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425097

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1168.50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
675€



> Promotion de la vaccination en médecine générale et amélioration de la couverture vaccinale en France.

Durée : 15 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas

 ***Votre formateur :***

Dr Charlotte BAILLY, Pédiatre

 ***Programme :***

- > EPP 1 : Audit clinique
- > Module 1 : Les grands principes de la vaccination et les principales maladies infectieuses évitables
- > Module 2 : Les recommandations, le calendrier vaccinal et les dernières actualités vaccinales
- > Module 3 : Cas cliniques
- > Module 4 : Les recommandations vaccinales chez les professionnels de santé
- > Module 5 : L'entretien motivationnel
- > Module 6 : Cas clinique
- > EPP 2 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425097

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1168.50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
675€





Le partenaire des
Professions Libérales

Des questions sur votre DPC ?

04 91 55 63 54

